

Allocution en l'honneur du professeur Rafaâ Ben Achour.

Monsieur le président, Madame, Messieurs les ministres, excellences, chers invités, cher Doyen, chers professeurs, chers collègues, chers amis, chers étudiants ;

C'est avec une grande émotion et beaucoup de joie que j'ai l'honneur de prononcer aujourd'hui ces quelques lignes pour rendre hommage à mon professeur et mon maître Monsieur Rafaâ Ben Achour.

J'appréhendais beaucoup ce moment car je cherchais les mots qui soient dignes de cette prestigieuse cérémonie de remise des études qui lui sont offertes et auxquelles ont participé 68 contributeurs des quatre coins du monde.

Finalement, je me suis résolue à retranscrire ce qui sort du cœur et voilà que les mots venaient seuls, sans beaucoup d'efforts certes, mais imprégnés de sentiments vrais et forts.

J'ai connu le professeur Rafaâ Ben Achour en 1992, lors de ma première année de droit, dans cette faculté, dans cet amphi même.

Pour dire la vérité, il ne me semblait pas au début d'un abord facile ; mais au fur et à mesure que j'appréciais les matières d'institutions internationales, d'institutions politiques, de droit constitutionnel comparé, de justice constitutionnelle qu'il nous dispensait, je commençais à découvrir un professeur et un homme hors pair, comme il n'y en a pas beaucoup. Derrière cette sévérité apparente se cachait un homme sympathique, d'une extrême sensibilité et toujours droit.

Outre ses qualités scientifiques, sa grande culture, son éloquence connues de tous, j'aimerais insister sur ses qualités morales qui ont

fait et qui continuent à faire de lui un homme hors pair, un vrai maître au vrais sens du mot.

Son attitude paternaliste, protectrice à mon égard depuis plus de 18 ans ; mais aussi envers tous les membres de l'unité de recherches en droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé a fait qu'il occupe une place particulière dans mon cœur. Je ne suis pas seulement son disciple, je suis aussi sa fille. Mon bonheur et le sien et mes peines le touchent. Il ne sait pas cacher ses émotions car c'est une personne sincère et entière.

Maître, j'ai commencé mon parcours scientifique avec vous, en 1998, lorsque vous avez aimablement accepté de diriger mon mémoire de DEA en droit public, puis ma thèse de doctorat sur la responsabilité des Chefs d'Etat soutenue en 2005. Je continuerai mon parcours en restant toujours fidèle aux principes que vous m'avez inculquées et à vos enseignements. Je vous dédie toutes mes réussites passées et futures, car dans ma carrière, aussi modeste soit-elle, je vous dois tout.

Enfin, pour terminer mon allocution, je reprendrai quelques paroles de HuguesAuffrey :

« Adieu monsieur le professeur, on ne vous oubliera jamais, et tout au fond de notre cœur, ces mots sont écrits à la craie ».

Bien évidemment, il ne s'agit pas là de mots d'Adieu, mais d'un simple au revoir.

Très cher maître, veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les plus dévoués.